

PLAN D'ACTION 2023

(Approuvé à l'unanimité par le CCCA lors de sa réunion du 26 janvier 2023)

En 2022, le conseil Communal Consultatif des aînés (CCCA) de Berloz a pu reprendre pleinement ses activités. Plusieurs projets ont ainsi pu être initiés et/ou finalisés.

En 2023, le CCCA poursuivra et développera les projets initiés en 2022. Mais, les idées ne manquant pas, d'autres actions sont également envisagées. Au cours de cette année 2023, le CCCA envisage de suivre et développer plus particulièrement les points ci-après. L'ordre de ceux-ci est complètement aléatoire et ne reflète aucunement une priorité quelconque.

Tout comme l'année précédente, l'objectif est que le plus grand nombre soit actif dans l'élaboration et la finalisation des différents projets en fonction de ses compétences, envies, disponibilités... permettant ainsi une plus grande motivation de chacun, une valorisation et probablement une plus grande efficacité puisque plusieurs projets pourront évoluer simultanément.

Dans l'élaboration et la concrétisation de ses projets, le CCCA sera particulièrement attentif au maintien et même au renforcement de la coopération efficace mise en place avec le Collège communal et le CPAS.

1. Projet « MobiTic »:

Après l'interruption due à la pandémie, une reprise de contact a été effectuée par Michaël Deprez dès le mois de janvier 2022 avec la Promotion Sociale de la Province, en charge dorénavant de ces animations, en vue de reprendre une collaboration.

Le planning étant complet pour 2022, trois dates furent retenues pour le début cette année 2023.

Le CCCA compte poursuivre ce projet durant l'année scolaire 2023 – 2024.

Michaël Deprez et Laurent Baré continueront à suivre ce projet.

2. Assistance numérique :

Le jeudi 01^{er} décembre 2022, le CCCA, en collaboration avec le CPAS pour la prise de rendez-vous, a lancé un service d'assistance numérique, gratuit, ouvert à tous, pour aider la population berlozienne à effectuer ses démarches en ligne.

Dès les premiers jours, de nombreux rendez-vous furent fixés, signe d'un réel besoin.

En 2023, le CCCA sera attentif à rappeler régulièrement l'existence de ce service par tous les canaux d'information possibles.

Laurent Baré et Michaël Deprez continueront à suivre ce projet en collaboration avec les trois autres « assistants numériques » (Carine Hougardy, Louis Evrard et Francly Loix).

3. Le Guide des aînés :

Le guide des aînés est une démarche du GAL. Le CCCA a toutefois souhaité se charger de la mise à jour constante de ce document.

Pour la diffusion de cet outil, tous les canaux de communication ont été utilisés mais les demandes sont restées fort peu élevées.

Le CCCA poursuivra une réflexion sur les moyens complémentaires qui pourraient être utilisés pour faire mieux connaître l'existence de ce guide.

Pour les mises à jour, la collaboration du GAL pourrait être demandée.

Sonia Vermeire et Benny Pierard continueront à suivre ce projet.

4. Organisation rencontres 55 ans + :

Auparavant, le comité Bierlo 60 organisait un souper annuel à destination des aînés de la commune. Tenant compte notamment du succès grandissant des rencontres du « troisième jeudi », ce qui démontre un réel intérêt, voire un besoin, le CCCA, en collaboration avec le Collège communal, pourrait parfaitement prendre le relais selon des modalités à déterminer.

L'organisation et le suivi de ce projet sera assuré par Sonia Vermeire, Cathy Legros, Christine Braun et Baudouin Collin.

5. Synergies avec le Conseil communal des Enfants :

Dans la foulée de la rencontre organisée en septembre 2022, le CCCA souhaite poursuivre, voire intensifier, cette expérience de rapprochement entre générations. Une réflexion sera menée en 2023 afin de déterminer les modalités de celle-ci.

Ce projet sera suivi par Sonia Vermeire, Carine Hougardy et Louis Evrard.

6. Devoir de mémoire :

La mémoire des événements survenus dans l'Histoire relativement récente se perd petit à petit. La faible participation, surtout des plus jeunes, aux différentes commémorations témoigne de cet « oubli » progressif. L'entretien et la redynamisation de ce devoir de mémoire est l'un des rôles des aînés, donc du CCCA, le cas échéant en collaboration avec la FNC. Une activité pourrait, par exemple, être organisée autour de la célébration de l'armistice du 08 mai.

Ce projet sera suivi par :

-Pour l'aspect « militaire » : Joseph Moureau, André Renkin, Michaël Deprez et Benny Pierard

-Pour l'aspect « exposition » : Sonia Vermeire, Carine Hougardy, Louis Evrard et Francly Loix.

7. Visibilité du CCCA :

Même si, en fonction des divers projets menés à ce jour, le CCCA est de plus en plus connu par les Berloziennes et Berloziens, il conviendrait d'améliorer encore cette « visibilité » par une participation active aux marchés locaux ou autres activités.

Ce projet sera suivi par Laurent Baré, Jean-Pol Baerten, Pierre Renette et Francly Loix.

8. Conseil Consultatif Supra Communal des aînés :

Michaël Deprez est le membre du tandem référent local auprès du GAL. Dans ce cadre, il participe à différentes réunions en vue de préparer de nouveaux projets. L'un de ceux-ci, l'organisation d'un Conseil Consultatif Supra Communal des Aînés a déjà fait l'objet d'une fiche transmise à l'ensemble des membres du CCCA de Berloz.

9. Boîtes à livres :

Dans la foulée de la Boîte à livres, initiée par le Conseil Communal des Enfants, installée devant la Berle, inaugurée en ce début d'année 2023, le CCCA souhaite l'installation de telles boîtes, non limitées à des ouvrages pour enfants, dans les autres villages de l'entité communale. Une réflexion sera menée à cet effet.

Ce projet sera suivi par Sonia Vermeire et Michaël Deprez.

10. Divers :

D'autres idées ont été émises et pourraient être développées par leurs auteurs. De manière non exhaustive :

- Organisation d'une balade ou d'une randonnée dans les villages afin de relever les points qui pourraient améliorer la sécurité des aînés mais aussi de la population en général (contrôle de la mobilité sur les trottoirs, sécurité des routes, points à améliorer, redistribution des bancs publics,...) ;

Laurent Baré et Pierre Renette suivront ce projet.

- Remise à niveau du permis de conduire pour les aînés, tenant compte notamment de l'évolution du Code de la Route, éventuellement en collaboration avec la police locale ;

Laurent Baré et Michaël Deprez suivront ce projet.
